

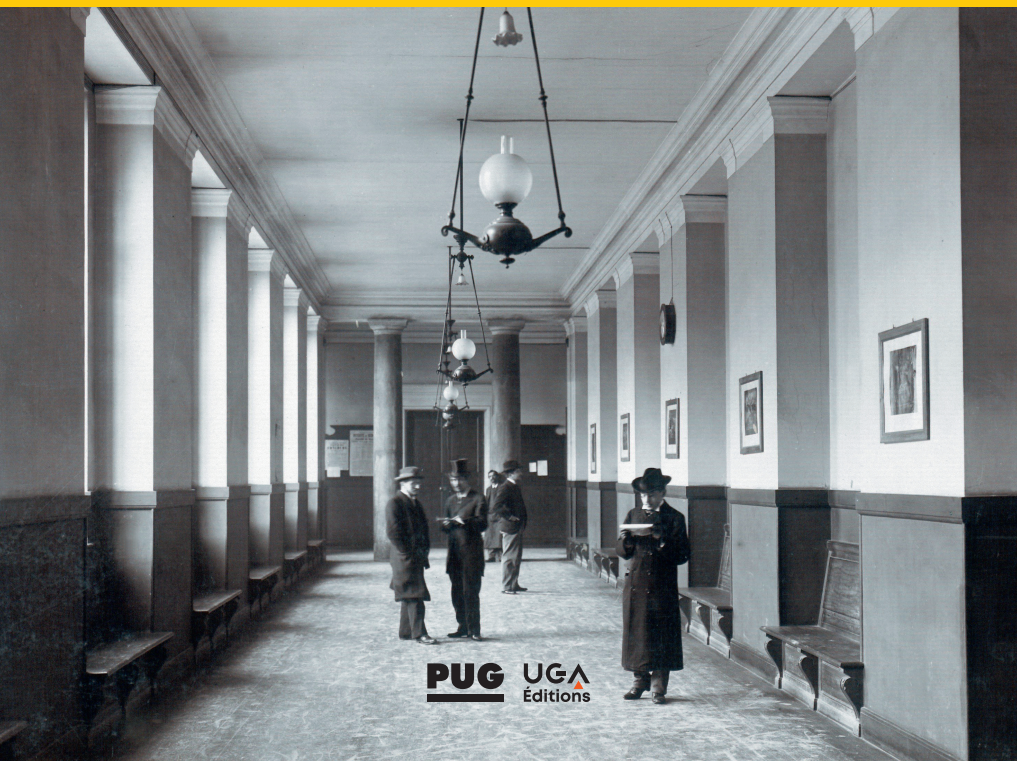


PATRIMOINE

RENÉ FAVIER

Le palais de l'Université

Visite au cœur d'un patrimoine méconnu



PUG UGA
Éditions



RENÉ FAVIER

Joyau de l'architecture néoclassique, le palais de l'Université est l'un des bâtiments phare de la place de Verdun de Grenoble.

Premier bâtiment universitaire, construit à l'initiative de la ville pour accueillir ses facultés de lettres, de droit et de science, il est inauguré en 1879 par le président de la République Félix Faure. D'abord palais des Facultés, il devient, en 1896, palais de l'Université. Depuis, il n'a cessé d'accueillir les étudiants, jusqu'à aujourd'hui où il abrite encore une partie de l'IUT de Grenoble. Il est décoré d'œuvres d'artistes de renom : buste de François Truphème, sculpture de Jean Coutan, cheminée d'Urbain Basset.

À travers 125 ans d'histoire, René Favier, historien, invite les Grenoblois à découvrir l'histoire de ce patrimoine largement méconnu.

Le palais de l'Université



PUG
15, rue de l'Abbé-Vincent
38600 Fontaine
ISSN 2268-1507
ISBN 978-27061-4279-6
13,50 € (TTC France)

PUG



4 • AVANT-PROPOS

6 • UN PROJET MUNICIPAL

- 6 • En lieu et place d'un théâtre
 - 10 • *Place de la Constitution*
- 11 • «On n'y entre pas!»
- 14 • L'architecte prend la porte
 - 16 • *Projet de l'architecte Honoré Daumet*
- 17 • Une collaboration coûteuse
- 20 • Robes de doyens et toilettes élégantes

22 • DÉCORER LE PALAIS

- 22 • Les désirs iconographiques du ministère
- 25 • Sobriété et classicisme
- 26 • Les gloires dauphinoises
 - 28 • *Quatre gloires régionales*
- 29 • De Grand Central au palais des Facultés

32 • DU PALAIS DES FACULTÉS AU PALAIS DE L'UNIVERSITÉ

- 32 • Des espaces séparés
 - 35 • *La salle des pas perdus: la domination du droit*
- 36 • L'emprise spatiale des sciences
 - 37 • *Le laboratoire de chimie*
 - 39 • *Un laboratoire de pisciculture dans les caves...
...et des collections dans les combles*



- 40 • Vers une maison commune
- 43 • Une « lutte courtoise, mais vive » pour l'espace
- 45 • L'Université en son palais

46 • L'ENGORGEMENT DU PALAIS

- 46 • L'université à l'étroit dans ses murs
 - 48 • *L'essor de la faculté des lettres*
- 51 • L'aventure du Comité de patronage
- 54 • L'annexe des jeunes filles
- 56 • La bataille de l'Évêché
 - 58 • *Les premiers départs du palais :
Institut électrotechnique et Annexe Très-Cloîtres*
- 59 • Redécoupage et modernisation

62 • UN AVENIR POUR LE PALAIS ?

- 62 • De nouveaux départs au tournant de la Première Guerre mondiale
 - 66 • *René Gosse et le départ de la faculté des sciences*
- 67 • La concurrence du campus
 - 68 • *Un palais toujours de l'université :
le département GEA de l'IUT*

AVANT-PROPOS

Quoique figurant depuis 1339 parmi les villes françaises les plus anciennement dotées d'une université, Grenoble ne dispose d'aucune infrastructure matérielle pour héberger les nouvelles facultés créées au début du XIX^e siècle dans le cadre de l'Université impériale.



AUGUSTE GACHÉ (1838-1925)

Adjoint au maire de Grenoble, Auguste Gaché est chargé en 1873 du projet de construction d'un palais pour les facultés. Il devient maire par décret présidentiel du 19 mai 1876 au 10 février 1881, et est élu à nouveau à ce poste de mai 1888 à mai 1896. En décembre 1879, il préside aux cérémonies d'inauguration du palais de la place de la Constitution, avant de promouvoir la construction de l'École de médecine de la rue Lesdiguières en 1894.

Pendant près de soixante ans, celles-ci sont d'abord dispersées dans des hébergements provisoires, avant d'être regroupées dans l'ancien couvent des dominicains. Acquis par la ville comme bien national, le bâtiment a été pour partie loué à des particuliers ou occupé par des services municipaux, pour partie transformé en halle publique. Il est désigné communément par le qualificatif de « la Halle ». Il faut attendre 1879 pour que le maire de Grenoble, Auguste Gaché, inaugure enfin le palais des Facultés, sur la place d'Armes qui, au début de la III^e République, prend le nom de place de la Constitution, avant de prendre celui de place de Verdun un demi-siècle plus tard.





Bâtiment des facultés,
place de la Halle.



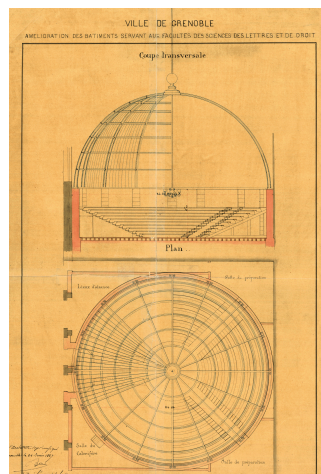
d'artillerie, le musée bibliothèque et le commandement militaire. L'emplacement choisi est « le carré qui avait été conservé pour un théâtre » dont la construction est renvoyée « en des temps meilleurs ». Davantage que l'emplacement, la question financière fait débat. Alors que les aides attendues du département sont modestes, et celles de l'État insignifiantes, c'est sur le budget municipal que porte l'essentiel de la charge financière. La ville étant déjà fortement endettée, les adversaires du projet font de cette question leur argument principal. Il faut toute l'énergie d'Auguste Gaché pour emporter la décision. Les 600 000 francs prévus par la commission des finances sont pour lui un investissement d'avenir : « Les facultés profitent surtout aux villes dans lesquelles elles sont situées. Les 300 étudiants qui habitent Grenoble, et le personnel nombreux des professeurs et de tout ce qui tient de près ou de loin à ces établissements, offrent un avantage matériel incontestable pour nous ». C'est à un architecte grenoblois, J. Collet, que la municipalité républicaine et décentralisatrice dirigée par Ernest Calvat confie le travail dès l'automne 1872. Le projet est élaboré en étroite concertation avec le recteur et les doyens des facultés. Les débats reflètent le particularisme de chacune d'entre elles. Alors que l'École de médecine, qui n'a pas un statut facultaire, est écartée au profit d'une hypothétique installation dans un nouvel hôpital envisagé place Saint-Louis,

c'est le principe de la séparation des services qui est imposé à l'architecte. Ce dernier doit composer avec des exigences nombreuses (notamment de la part de la faculté des sciences) et souvent contradictoires des différents doyens. Chacun exige des amphithéâtres particuliers, des salles affectées et spécialisées, sa bibliothèque indépendante. Ces exigences pèsent sur l'orientation même du bâtiment. Alors que l'architecte propose une cour d'honneur ouverte sur la place de la Constitution qui servirait d'entrée commune aux trois facultés, la faculté des sciences exige une cour spéciale pour ses expériences et un amphithéâtre ouvert au sud, c'est-à-dire sur la place, pour ses expériences d'optiques. Pour sa part, la faculté de droit demande une entrée particulière.

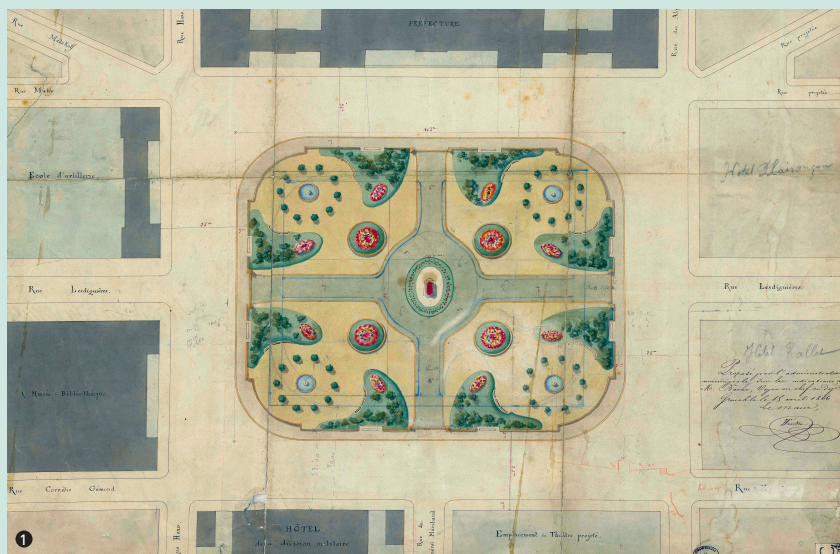


LA HALLE

À partir de 1816, c'est dans les murs de l'ancien couvent des dominicains que sont installées les facultés de droit et sciences, ainsi que l'appartement du recteur et les services de l'académie. Acquis comme bien national par la ville le 3 mai 1791 pour 60000 francs, le couvent a été transformé en commerces ou appartements loués à des particuliers, ou utilisés pour des écoles élémentaires de filles et de garçons. Sur la rue Neuve de Bonne, l'ancienne chapelle a été transformée en Halle. Installées principalement dans l'aile donnant sur la place de la Halle (aujourd'hui rue Philis de la Charce) où se tient un marché bihebdomadaire, les facultés y travaillent dans l'inconfort et une grande promiscuité. Lors de son rétablissement en 1848, la faculté des lettres est logée dans l'appartement du recteur auquel la ville procure un autre logement. Les multiples réaménagements engagés à partir de cette date ne répondent pas aux besoins des facultés et au fil des années, les plaintes s'accroissent. Dès la fin du Second Empire commence à s'imposer à la ville de « faire un sacrifice en vue de donner à nos Facultés une meilleure installation ». En 1867, la ville fait dresser un projet d'agrandissement et de modernisation du bâtiment, avec l'aménagement d'un « amphithéâtre pour les rentrées solennelles » qui ne satisfait pas les professeurs de l'université.



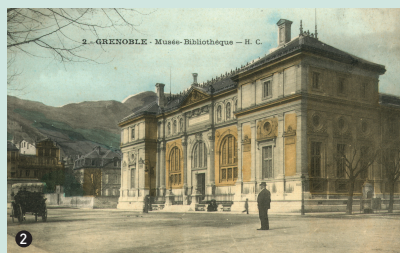
Projet d'un amphithéâtre dans le bâtiment de la Halle.



PLACE DE LA CONSTITUTION

Dès le début du Second Empire prend corps le projet de construction d'une nouvelle place au sud de Grenoble. L'objectif est de concentrer en un même lieu l'ensemble des pouvoirs et des institutions de la ville : au sud, l'État avec la construction de la préfecture ; à l'ouest, l'Église, avec le projet de construction de nouvelle cathédrale ; sur les autres côtés, l'armée et la culture, avec à l'est le cercle militaire et le musée bibliothèque, au nord, l'hôtel de la division et un nouveau théâtre. Si le projet d'une nouvelle cathédrale est abandonné faute d'argent (le terrain est partagé en lots vendus à des particuliers), les autres projets prennent corps au début des années 1860. L'architecte parisien Charles-Auguste Questel joue un rôle majeur dans l'aménagement de cette place avec la construction de la préfecture et du musée bibliothèque.

Lors de l'édification de ce dernier bâtiment, le géologue Charles Lory défend, avec le soutien de l'ancien doyen de la faculté des sciences, Camille Leroy, l'idée de réserver aux facultés une partie du bâtiment, mais ils se heurtent à l'opposition du bibliothécaire Hyacinthe Gariel et du peintre Alexandre Debelle.



- ① La place d'Armes en 1866.
- ② Bâtiments de la place : musée bibliothèque.